

Spécialiste en statistique et en analyse de données

Classe: 8

Sommaire de la fonction

Agit à titre d'expert-conseil en matière de planification, coordination et réalisation d'études statistiques et de collecte, traitement et analyse de données auprès d'une clientèle interne et externe. Planifie, organise et contrôle les opérations du service de consultation en statistique. Participe à la formation des futurs statisticiens.

Tâches et responsabilités principales

1. Identifie les besoins de la clientèle, précise les objectifs poursuivis, évalue les contraintes, détermine les méthodes appropriées, documente les avantages et les limites des méthodes et données.
2. Conseille la clientèle et les comités sur les méthodes statistiques et outils d'analyse permettant de répondre aux objectifs de la recherche ou des enquêtes. Analyse les problématiques rencontrées et détermine les solutions statistiques appropriées.
3. Conseille et accompagne les différentes personnes intervenantes dans l'élaboration ou la validation de plans de travail, plans d'expérimentation, plans d'échantillonnage, méthodes de collecte, de traitement et d'analyse de données ou autre. Collabore avec ces dernières dans la réalisation des projets ou de leur mandat.
4. Planifie, priorise, coordonne et réalise des projets qui lui sont confiés. Réalise des analyses statistiques, valide et interprète les résultats en utilisant les logiciels spécialisés appropriés. Décèle les incohérences, les corrige et les explique. Communique les résultats aux chercheuses et chercheurs ou à la clientèle.
5. Effectue des analyses de données et de modélisation statistiques en utilisant par exemple : la méta-analyse, l'analyse de données intégratives, l'analyse groupée, etc. Transforme, harmonise, intègre et analyse plusieurs bases de données.
6. Rédige des textes, documents méthodologiques, statistiques et rapports scientifiques pouvant être requis par la clientèle. Participe à la rédaction d'articles et publications scientifiques.
7. Encadre et valide le travail des personnes étudiantes-consultantes affectées aux projets en agissant comme coach.
8. Assure la gestion courante des dossiers ou projets. Règle les différends qui en empêchent la réalisation. Développe les mécanismes de suivi appropriés.
9. Évalue le temps et le coût du service demandé et rédige les contrats de service.
10. Accompagne, encadre et participe à l'évaluation des projets de fin d'études des étudiantes et des étudiants de 1^{er} cycle issus du programme en statistique. Prépare et anime des sessions d'information et des ateliers de formation, et est amené à participer à l'évaluation des étudiantes et étudiants.
11. Conseille et assiste les chercheuses et chercheurs dans leurs demandes de subventions de recherche quant à la rédaction de la méthodologie et l'analyse statistique qui seront utilisées.
12. Assure la gestion et la mise à jour des outils informatiques requis, tels que : banques de données, progiciels, banques de questions. Implémente des solutions statistiques dans les logiciels informatiques.
13. Effectue une veille informationnelle liée à son domaine d'expertise et diffuse les éléments d'intérêt aux personnes concernées.

14. Participe à la promotion des services offerts par le Service de consultation auprès des différents partenaires internes et externes.
15. Collabore à l'élaboration des prévisions budgétaires, à la gestion des sommes allouées aux divers projets et à la vérification des budgets.
16. Collabore à la révision et à l'amélioration des processus et au développement des systèmes d'information.
17. Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

Exigences normales**Note**

Sous réserve de l'appréciation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 2e cycle en statistique ou mathématique ou dans une discipline appropriée et 2 années d'expérience pertinente.

Modifiée le 02-05-2022